



Maine et Loire

INFOS PRATIQUES, 9 avril 2020

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☑ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

CONGÉS ARTT :

Les consignes données le 25 mars par la Direction Générale et relayées indiquaient qu'aucun congé ne devait être posé tant que durerait la période de confinement.

Ces consignes devraient évoluer et a priori il pourrait être possible d'accorder des congés aux agents, sous réserve **de la bonne application du plan de continuité**. La Direction locale est dans l'attente d'une position officielle de la Direction Générale sur le sujet et les directives seront communiquées prochainement à l'ensemble des chefs de service et agents.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS :

le décret vient de paraître. Il prévoit que les agents assurant la continuité du fonctionnement des services peuvent prétendre, sous réserve de pouvoir justifier du paiement auprès de l'ordonnateur, à la prise en charge ou au remboursement des frais de repas pris, sur place ou à emporter, au cours de leur temps de service en cas d'impossibilité de recours à la restauration administrative.

Les frais sont pris en charge sur la base du barème forfaitaire, soit 17,50 € par repas.

La mise en œuvre pratique de cette mesure sera communiquée aux chefs de service et agents prochainement.

ÉVALUATION PROFESSIONNELLE :

La Direction Locale nous a indiqué que la campagne d'évaluation était toujours dans la première phase. La signature atteste juste que vous avez pris connaissance des appréciations portées par le chef de service. Elle ne constitue en rien une approbation du compte rendu.

Les agents auront la possibilité d'exercer un recours auprès de l'autorité hiérarchique afin de faire valoir leurs droits. La seconde phase sera ouverte ultérieurement, à une date restant à fixer au regard du contexte exceptionnel lié à l'épidémie de coronavirus.

Ci dessous le message envoyé par Monsieur Derrac le 8 avril aux organisations syndicales sur les effectifs présents et en télétravail grâce au redéploiement des ordinateurs portables :

« Ce début de semaine nous avons plutôt des effectifs en hausse à environ 240 agents (au lieu de 210 à 230 la semaine dernière), avec moins de présents physiquement puisqu'ils sont passés à 140 au lieu de 150 en fin de semaine dernière, soit 16,4% des effectifs.

A noter pour expliquer ces chiffres que certains agents sont comptabilisés, mais ne viennent sur place que pour des missions ponctuelles et ne restent pas forcément la journée entière. Nous atteignons environ 110 agents en télétravail sur des missions prioritaires, soit environ 12,5 % des effectifs (au lieu de 9%), l'objectif tendanciel ayant été atteint d'être à 100 en début de semaine avec le chiffre estimé de 120/130 pour la fin de la semaine.

Avec la prise en compte dans le PCA de la campagne déclarative l'objectif d'être autour de 100 agents présents physiquement dans l'ensemble des services vers le 10 avril doit être réévalué car il y a un peu plus d'agents des SIP qui sont revenus pour la préparation de la campagne. cette remontée va se poursuivre, mais il s'agit d'une remontée respectueuse des règles sanitaires en vigueur, avec un maximum global pour les SIP de 40% des effectifs comme je vous l'ai indiqué lors de l'audioconf de lundi (cf point GF ci-dessous).

Le nombre toujours plus important de télétravailleurs a été rendu possible par l'accélération de l'affectation d'ordinateurs portables aux agents sur les missions prioritaires avec, à ce jour, 32 livraisons nouvelles cette semaine, soit 82 agents dotés depuis le début de la crise, sur un total de 80 attendus le 10 avril.

L'opération doit se poursuivre ensuite avec un redéploiement interne vers les missions prioritaires qui devrait concerner une vingtaine de postes supplémentaires. Dans la limite des contraintes techniques, la possibilité de s'équiper en double écran à domicile pour les travaux qui le requièrent a été offerte aux télétravailleurs. »

En cas de problème, continuer à nous faire remonter les informations par le biais de ma messagerie, le syndicat interviendra.